

COMMUNIQUE DE PRESSE

Covid-19 : opération exceptionnelle de dépistage de l'ensemble des personnels des services de soins critiques du CHC Andrée Rosemon

Suite au dépistage positif au Covid-19 de plusieurs membres du personnel du Service d'accueil des urgences, des investigations épidémiologiques poussées ont été réalisées par le Centre hospitalier de Cayenne, l'Agence régionale de santé et Santé publique France. Ces investigations permettent de retracer un scénario probable de contamination des personnes entre elles, mais sans certitude. **Aussi afin de sécuriser l'analyse et de faire obstacle à de nouvelles contaminations dans ce secteur sensible il a été décidé de procéder à une opération exceptionnelle de dépistage de l'ensemble des personnels des services de soins critiques.** Cette opération est destinée à repérer et écarter d'éventuels porteurs asymptomatiques ou porteurs pauci symptomatiques qui ne se seraient pas signalés. Cette opération se déroulera cette semaine.

On rappelle que le test PCR actuellement disponible n'a pas de valeur prédictive, et ne peut renseigner de l'état de la situation d'une personne qu'un jour donné. Cette mesure de précaution vise donc à donner une cartographie à l'instant présent des contaminations éventuelles dans les services concernés, et adapter les mesures de prévention.

Cette décision de procéder à un dépistage général dans ce secteur s'ajoute à la systématisation du port du masque, mesure prise dès le passage au stade 2 de l'épidémie, pour tous les personnels exposés ainsi que tous les patients présentant des signes. Les dotations en masques sont effectuées dans les services de manière hebdomadaire. Les agents reçoivent leurs masques via leur encadrement contre signature. Des stocks de masques sont, de plus, fournis aux services pour faire face aux besoins ponctuels : intervention d'un personnel ou d'un prestataire dans un service autre que le sien, masque abîmé, etc.

L'ARS assure le réapprovisionnement régulier du Centre hospitalier de Cayenne et des autres centres hospitaliers, conformément aux dotations définies conjointement par les établissements.

Le CHC et l'ARS rappellent de nouveau, à tous, l'importance de respecter les gestes barrières (distanciation sociale, lavage très fréquent des mains...) afin de ralentir au maximum la propagation du virus et de protéger les personnes les plus vulnérables.